



Invitation Ste-Julie 2008



16 Février 2008



LE CPA Ste-Julie

ANNONCE LA TENUE DE

Invitation Ste-Julie 2008

16 Février 2008

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions ou des clubs suivants :

- | | |
|-----------------------|----|
| 1) Rive-Sud | 6) |
| 2) Richelieu-Yamaska | 7) |
| 3) Bourassa | 8) |
| 4) Montréal-Concordia | 9) |
| 5) Sud-Ouest | |

C'est une compétition de patinage synchronisé et les 18 régions du Québec sont invitées.

Président(e) comité organisateur : Caroline Hébert # Téléphone : 450-922-2830 Courriel : claroh@videotron.ca

Président(e) de la compétition : Sylvie Potvin # Téléphone : 450-922-1228 Courriel : potvin.sylvie@videotron.ca

Représentant technique : Mélanie Rioux

Contrôleur en chef :

Contrôleur d'ordinateur :

LA FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC

N° DE SANCTION : IR-07-091

NOM DU CLUB HÔTE : Ste-Julie

ADRESSE : C.P. 270, Ste-Julie, Qc, J3E 1X6

COURRIEL : potvin.sylvie@videotron.ca

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.0 Endroit

La compétition se tiendra à :

GLACE 1

201 Blvd Armand Frappier

Ste-Julie, Qc

J3E 3R4

GLACE 2

Téléphone : 450-649-6404

Téléphone :

2.0 Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de Glace 1 85' X 185'

3.0 Responsabilités

Patinage Canada, la Fédération et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4.0 Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclu de toute compétition subséquente.

5.0 Restrictions

- A) Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel.
- B) Restrictions approuvées par le comité provincial :
 - a.
 - b.
 - c.

6.0 Inscriptions

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à une ou plusieurs catégories. Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être oblitérés **AU PLUS TARD LE 28 décembre 2007** à l'adresse suivante :

Sylvie Potvin
413 Fernand Séguin
Ste-Julie, Qc
J3E 2C8

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

7.0 Date limite d'âge

Le **1^{er} juillet** qui précède la compétition pour les patineurs de catégorie compétition. Aucune limite d'âge pour les catégories officielles de patinage STAR.

8.0 Frais d'inscriptions

40.00 \$ par événement

40.00 \$ par catégorie de compétition (combiné)

30.00 \$ chaque événement supplémentaire

\$ pour les équipes

30.00 \$ PP & PSP

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de C.P.A. Ste-Julie et datés **au plus tard le 28 décembre 2007**.

Aucun chèque postdaté après le 28 décembre 2007 ne sera accepté

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de 25.00 \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

9.0 Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

10.0 Musique

Chaque patineur devra fournir deux (2) cassettes ou CD lors de l'enregistrement.

11.0 Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) cassettes ou CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacune des cassettes ou CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire).

12.0 Frais d'admission

Adulte : 3.00 \$ Enfant : 1.00 \$ Passe : \$ Gratuit : 0-5 ans

Le concurrent et un accompagnateur auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire).

13.0 Prix

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix.

Dans les catégories où il y a un programme court et un programme libre en combiné, il y aura remise de médailles pour le résultat combiné seulement.

14.0 Trophée perpétuel

Un trophée sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.

Non applicable

15.0 Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera transmis

À chaque participant après la date limite des inscriptions

À chaque club d'appartenance après la date limite des inscriptions.

Sera disponible sur Internet à l'adresse : www.cpastejulie.com

16.0 Formation des groupes

- Les groupes de patineurs des catégories compétition** : selon les règlements de Patinage Canada
- Les groupes de patineurs des catégories «STAR», «Pré-Aspirant», «Aspirant» et «Patinage plus»** : si le nombre de participants permet plus d'un groupe, la répartition se fera par âge et ce, pour toutes les compétitions invitations.

17.0 Vidéo

- Vidéo disponible sur place pour filmer votre enfant. Coût : \$
- Non applicable

18.0 Restaurants

- Il y aura un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.
- Non applicable

19.0 Hébergement

HÔTEL OFFICIEL

AUTRES HÔTELS

IMPORTANT : Lors de votre réservation, veuillez mentionner que celle-ci est faite dans le cadre de la Compétition

20.0 Nombre de juges

Quel était le nombre de juges lors de la tenue de la votre compétition l'année précédente : première année de la compétition

CATÉGORIE PATINEURS DE COMPÉTITION

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada. **Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (exemple : en simple) lors de la même compétition.**

- Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure. Ils ne sont pas obligés d'avoir réussi le test requis.
- Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie supérieure.

Ces événements ne sont pas ouverts aux patineurs

- Qui sont inscrits aux « Championnats de Section » de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin)
- Qui ont participé à la finale provinciale des « Jeux du Québec et/ou de la participation » de l'année précédente
- Qui sont inscrits à la finale provinciale des « Jeux du Québec et/ou de la participation » de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin)

PATINEURS EN SIMPLE

Le contenu des catégories en simple dames et messieurs pour :

- NOVICE** selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (3a)**

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

- Programme court : Un programme court en musique d'une durée maximale de 2 minutes 30 secondes qui comprend le groupe d'éléments annoncé par Patinage Canada pour la saison en cours.

- Programme libre : Dames 3 min. +/- 10 sec.
Messieurs 3 min. 30 sec. +/- 10 sec.

- Combiné : Programmes court et libre

- Dames Messieurs

- PRÉ-NOVICE** selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (2a)**

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

- Programme court : Un programme court en musique d'une durée maximale de 2 minutes 30 secondes qui comprend le groupe d'éléments annoncé par Patinage Canada pour la saison en cours.

- Programme libre : Dames et messieurs 3 min. +/- 10 sec.

- Combiné : Programmes court et libre

- Dames Messieurs

- JUVÉNILE** selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (1a)**. *Les concurrents juvéniles seront âgés de moins de 12 ans (femmes) et de moins de 13 ans (hommes) avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.*

Programme sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme libre : Dames et messieurs 2 min 30 sec. +/- 10 sec.

Dames

Messieurs

- PRÉ-JUVÉNILE** : test préliminaire de style libre réussi au complet

Dames : Ne pas avoir atteint 11 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition

Messieurs : Ne pas avoir atteint 12 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition

Programme libre : Dames et messieurs 2 min 30 sec. +/- 10 sec.

SELON LES EXIGENCES DE PATINAGE CANADA VERSION DU 14 SEPTEMBRE 2005

- (a) **SAUTS, COMBINAISONS DE SAUTS ET SÉQUENCES DE SAUTS**

Les programmes doivent contenir au plus **sept (7) éléments de saut** qui doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- (i) au moins un saut de type Axel (tout saut avec un appel avant);
- (ii) au plus trois combinaisons ou séquences de sauts. Une combinaison de sauts peut contenir trois (3) sauts au maximum;
- (iii) aucun saut ne peut être inclus plus de deux fois et, si un saut est répété, il doit être exécuté dans une combinaison ou une séquence;
- (iv) les patineurs ne peuvent pas répéter plus de trois (3) sauts durant le programme

- (b) **PIROUETTES, PIRouETTES COMBINÉES ET PIRouETTES SAUTÉES**

Le programme doit contenir au plus **trois (3) éléments de pirouette** qui doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- (i) Une (1) pirouette combinée : minimum – deux positions, un changement de pieds;
- (ii) Une (1) pirouette sautée;
- (iii) La troisième pirouette peut-être de n'importe quel type.

- (c) **SÉQUENCE DE PAS**

Le programme doit contenir au plus **une (1) séquence de pas** qui utilise la totalité de la surface glacée.

PATINEURS EN DANSE

Le contenu des catégories en danse pour :

NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (3c)**

Deux des quatre danses imposées énumérées ci-dessous seront tirées au sort et patinées dans l'ordre précisé :

Paso Doble, Valse Starlight, Blues, Kilian

Une danse libre de 3 min. +/- 10 sec.

PRÉ-NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (2c)**

Deux des quatre danses imposées énumérées ci-dessous seront tirées au sort et patinées dans l'ordre précisé :

Fox-trot de Keats, Tango Harris, Valse américaine, Rocker Fox-trot

Une danse libre de 2 min. 30 sec. +/- 10 sec.

JUVÉNILE selon les règlements de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (1c)**

Deux des quatre danses imposées énumérées ci-dessous seront tirées au sort et patinées dans l'ordre précisé :

Tango Fiesta, Ten-Fox, Fourteenstep, Valse européenne

Danse rythmique : voir règlements de Patinage Canada pour le rythme et autres exigences.

PRÉ-JUVÉNILE B : avoir réussi au moins une danse du test préliminaire de danse

Danses imposées : Tango canasta, Baby blues.

☒ **PRÉ-JUVÉNILE A** : avoir réussi le test complet préliminaire de danse

Danses imposées : Danse Swing, Tango Fiesta.

Danse variante : Valse Willow

Composition d'une variante

- a) La variante est basée sur la valse Willow. Les patineurs exécuteront d'abord une séquence complète de la valse Willow, suivie à la deuxième séquence par la variante, la troisième séquence étant la valse Willow pour terminer avec la variante.
- b) La variante doit être patinée au son d'une musique de valse Willow de Patinage Canada.
- c) La séquence de variante se compose d'une série originale de pas et de mouvements simples patinés en temps avec la musique. Le choix des pas, des virages et des rotations est libre à condition qu'il ne s'agisse pas de pas piqués et que chaque patineur garde un patin sur la glace du début à la fin de la danse. Les arrêts ne sont pas permis. On place l'accent sur les courbes et l'évolution plutôt que sur la difficulté technique.
- d) Il n'y a aucune restriction concernant les prises, les mouvements des bras ou les battements des mains. Les positions main dans la main avec les bras étendus ne sont pas permises. Les partenaires ne doivent pas se séparer, sauf pour changer de prise et la séparation ne doit pas dépasser la durée d'une mesure de musique.
- e) Les directions inversées et les boucles ne sont pas permises. Le tracé de la danse, y compris la séquence de variante, ne doit pas traverser l'axe longitudinal de la patinoire, sauf aux extrémités.
- f) Les transitions de la valse Willow aux séquences de variante et vice-versa doivent se faire en accord avec le synchronisme et le rythme de la musique.
- g) Chaque répétition doit inclure la variante telle que patinée lors du premier tracé. Il faut répéter le même tracé au deuxième tour de piste.
- h) La tenue vestimentaire doit être simple, modeste et classique. Les costumes de spectacle ne sont pas permis.

CATÉGORIE OFFICIELLE DE PATINAGE STAR

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada.

- Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure. Ils ne sont pas obligés d'avoir réussi le test requis.
- Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie supérieure.
- Les patineurs qui ont un test de compétition mais qui n'ont pas participé aux « Championnats de Section » de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin) peuvent participer à ces événements.

Ces événements ne sont pas ouverts aux patineurs

- Qui sont inscrits aux « Championnats de Section » de l'année précédente (sauf les pré-juvéniles et les juvéniles qui ne sont plus éligibles à ces catégories)
- Qui sont inscrits aux « Championnats de Section » de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin)
- Qui ont participé à la finale provinciale des « Jeux du Québec et/ou de la participation » de l'année précédente
- Qui sont inscrits à la finale provinciale des « Jeux du Québec et/ou de la participation » de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin)

PATINAGE EN SIMPLE

Pour les contenus de programme, voir les programmes équilibrés de Patinage Canada

PRÉ-PRÉLIMINAIRE

- (i) **TEST** : Ne pas avoir réussi le test préliminaire de style libre
- (ii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE** : Un programme libre d'une durée de 1,5 minutes (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

PRÉLIMINAIRE

- (i) **TEST** : Avoir réussi le test préliminaire de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior bronze de style libre
- (ii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE** : Un programme libre d'une durée de 2,0 minutes (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

JUNIOR BRONZE

- (i) TEST : Avoir réussi le test junior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior bronze de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 2,5 minutes (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

SENIOR BRONZE

- (i) TEST : Avoir réussi le test senior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior argent de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 3,0 minutes (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

JUNIOR ARGENT

- (i) TEST : Avoir réussi le test junior argent de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior argent de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

SENIOR ARGENT

- (i) TEST : Avoir réussi le test senior argent de style libre mais ne pas avoir complété le test or de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

OR

TEST : Avoir réussi le test or de style libre

- (i) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes pour les femmes, de 4,0 minutes pour les hommes (+ / - 10 secondes).

Dames

Messieurs

ÉPREUVES D'INTERPRÉTATION

Voir le manuel technique de Patinage Canada, section C : tests d'interprétation

SIMPLE

Homme

Dame

- INTRODUCTION :** doit avoir réussi le test certificat introduction du test d'interprétation mais aucun test supérieur.
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec.
- BRONZE :** doit avoir réussi le test certificat bronze du test d'interprétation mais aucun test supérieur.
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec.
- ARGENT :** doit avoir réussi le test certificat argent du test d'interprétation mais aucun test supérieur.
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec.
- OR :** doit avoir réussi le test certificat or du test d'interprétation.
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec.

CATÉGORIES PATINAGE PLUS

SOLO AVEC MUSIQUE

GROUPE doit patiner sur une glace patinage plus **seulement**; plus d'un patineur avec un entraîneur professionnel.

- ***Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au programme. Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement à cet énoncé.***
-

ÉTAPES 1, 2 et 3

Avoir réussi l'étape 3 ou moins
Durée du programme : 1 minute
Aucune limite d'âge

- Dames
 Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Équilibre sur 1 pied en patinage avant
2. Slalom avant (2 pieds et 1 pied)
3. Pirouette sur deux pieds
4. Séq. Poussées et glisse continu avant
5. Spirale avant

ÉTAPES 4 et 5

Avoir réussi au moins l'étape 4
mais pas plus que l'étape 5
Durée du programme : 1 minute
Aucune limite d'âge

- Dames
 Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Slalom arrière (2 pieds et 1 pied)
2. Pirouette 1 pied avant plus d'une révolution
3. Virages d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
4. Spirale arrière
5. Croisés avant sur la figure 8

ÉTAPES 6 et 7

Avoir réussi au moins l'étape 6
mais pas plus que l'étape 7
Durée du programme : 1 minute
Aucune limite d'âge

- Dames
 Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Croisés arrière sur la figure 8
2. Un saut au choix
3. Pirouette arrière sur un pied (plus d'une révolution)
4. Séquence de pas simple avec virages 3 et mohawks
5. Pirouette sur 1 pied avec croisés arrière à l'entrée

CATÉGORIE ÉTOILES

SOLO AVEC MUSIQUE

-
- PRIVÉ** un patineur avec un entraîneur professionnel.
 SEMI-PRIVÉ parfois un ou parfois plusieurs patineurs avec un entraîneur professionnel.
(privé et/ou groupe)
-

- ***Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au programme. Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement à cet énoncé.***
-

ÉTAPES 1, 2 et 3

Avoir réussi l'étape 3 ou moins
Durée du programme : 1 minute
Aucune limite d'âge
 Dames
 Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Équilibre sur 1 pied en patinage avant
2. Slalom avant (2 pieds et 1 pied)
3. Pirouette sur deux pieds
4. Séq. Poussées et glisse continu avant
5. Spirale avant

ÉTAPES 4 et 5

Avoir réussi au moins l'étape 4
mais pas plus que l'étape 5
Durée du programme : 1 minute
Aucune limite d'âge
 Dames
 Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Slalom arrière (2 pieds et 1 pied)
2. Pirouette 1 pied avant plus d'une révolution
3. Virages d'avant en arrière et d'arrière en avant sur 2 pieds sur une courbe
4. Spirale arrière
5. Croisés avant sur la figure 8

ÉTAPES 6 et 7

Avoir réussi au moins l'étape 6
mais pas plus que l'étape 7
Durée du programme : 1 minute
Aucune limite d'âge
 Dames
 Messieurs

ÉLÉMENTS IMPOSÉS

1. Croisés arrière sur la figure 8
2. Un saut au choix
3. Pirouette arrière sur un pied (plus d'une révolution)
4. Séquence de pas simple avec virages 3 et mohawks
5. Pirouette sur 1 pied avec croisés arrière à l'entrée

CATÉGORIE ASPIRANT

Prendre note que les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans plus d'une des catégories suivantes : « Pré-Aspirant » et « Aspirant ».

PRÉ-ASPIRANT

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> GROUPE | ne doit pas patiner sur une glace patinage plus; plus d'un patineur avec un entraîneur professionnel. |
| <input checked="" type="checkbox"/> PRIVÉ | ne doit pas patiner sur une glace patinage plus; seulement un patineur avec un entraîneur professionnel. |
| <input type="checkbox"/> SEMI-PRIVÉ | ne doit pas patiner sur une glace patinage plus; parfois un ou parfois plusieurs patineurs avec un entraîneur professionnel. |
-

SOLO AVEC MUSIQUE

Aucun test de style libre complété. Aucune limite d'âge
Durée : 1 minute (+/- 10 secondes)

- Dames Messieurs

Contenu de programme permis :

- Sauts contenant au maximum une rotation
- Aucun saut double n'est permis
- Aucun saut axel n'est permis
- Six (6) éléments de sauts au maximum
- Les patineurs ne peuvent pas exécuter un saut plus de deux fois et peuvent répéter au maximum deux sauts différents
- Un saut répété doit l'être dans une combinaison ou une séquence de sauts
- Le programme doit contenir au maximum deux (2) combinaisons/séquences de sauts
- maximum de deux (2) pirouettes
- Une pirouette doit être une pirouette qui ne contient qu'une seule position (le changement de pied est facultatif)
- Une des pirouettes peut être de n'importe quelle nature
- une (1) séquence de pas au choix

Note :

- une pénalité de 0.1 points dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement aux critères énoncés ci-dessus
- Les pénalités doivent être soustraites de la note technique que le patineur se serait normalement mérité suite à sa performance

ASPIRANT

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> GROUPE | ne doit pas patiner sur une glace patinage plus; plus d'un patineur avec un entraîneur professionnel. |
| <input checked="" type="checkbox"/> PRIVÉ | ne doit pas patiner sur une glace patinage plus; seulement un patineur avec un entraîneur professionnel. |
| <input type="checkbox"/> SEMI-PRIVÉE | ne doit pas patiner sur une glace patinage plus; parfois un ou parfois plusieurs patineurs avec un entraîneur professionnel. |
-

SOLO AVEC MUSIQUE

Aucun test de style libre complété. Aucune limite d'âge
Durée : 1 minute 30 secondes (+/- 10 secondes)

- Dames Messieurs

Contenu de programme permis :

- Aucun saut double n'est permis;
- Le saut axel est permis;
- Six (6) éléments de sauts au maximum;
- Les patineurs ne peuvent pas exécuter un saut plus de deux fois et peuvent répéter au maximum deux sauts différents;
- Un saut répété doit l'être dans une combinaison ou une séquence de sauts;
- Le programme doit contenir au maximum deux combinaisons de sauts ou séquences de sauts;
- Deux (2) pirouettes au maximum;
- Une pirouette doit être une pirouette qui ne contient qu'une seule position (le changement de pied est facultatif);
- Une (1) des pirouettes peut être de n'importe quelle nature;
- Une (1) séquence de pas au maximum.

Note :

- Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement aux critères énoncés ci-dessus;
- Les pénalités doivent être soustraites de la note technique que le patineur se serait normalement mérité suite à sa performance.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
 Compétition Invitation Ste-Julie 2008
 CPA Ste-Julie
 16 Février 2008

Nom : _____ Sexe D : ____ H : ____	
Adresse : _____ Téléphone (____) ____ - ____	
Ville : _____ Code Postal : _____	
Courriel/email : _____	
Date de naissance : ____/____/____ <small>A M J</small>	Age : ____ #PC : _____
Numéro Assurance Maladie : _____	
Club : _____ # club _____ email du club _____ Région _____	
Partenaire: _____ Entraîneur: _____	
Dernier tests réussis: Style libre _____ Interprétation _____ Compétition _____	

(X) VEUILLEZ COCHER LA ou LES CATÉGORIE (S) DÉSIRÉE (S)

CATEGORIES								
PATINEUR TESTS style libre	Dames	Mess	PATINEUR COMPETITION Simple	Dames	Mess	INTERPRETATION	Dames	Mess
Pré-Aspirant			Pré-Juvenile			Introduction		
Privé								
Aspirant Groupe, Privé			Juvenile			Bronze		
Pré-Préliminaire			Pré-Novice – libre			Argent		
Préliminaire				Comb.		Or		
Junior Bronze								
Senior bronze			Pré-Novice			Titre du programme		
Junior Argent			Juvenile					
Senior argent			Pré-Juvenile A					
OR			Pré-Juvenile B					

PATINAGE PLUS	Dames	Mess.	Étoile	Dames	Mess		
Étape 4.5 Gr			Étape 4.5 privé				
Étape 6.7 Gr			Étape 4,5 semi-privé				
			Étape 6.7 privé				
			Étape 6-7 semi-privé				

Coût : \$ 40.00 par évènement
 \$ 30.00 PPP
 \$ 30.00 par évènement supplémentaire

Les chèques doivent être libellés à l'ordre du CPA Ste-Julie

ENVOI GLOBAL PAR CLUB POUR TOUS LES PATINEURS Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être oblitérés **AU PLUS TARD LE 28** décembre 2007 à l'adresse suivante Mme Sylvie Potvin 413 Fernand Séguin, Ste-Julie J3E 2C8